

Développement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb : apports du projet SALEEM

تنمية الروح المقاولاتية لدى الطالب بالمغرب: دراسة حالة مشروع SALEEM

Dr. TEKFI Saliha

Maître de conférences A

Université de Sidi Bel Abbès

teksali82@hotmail.com

Dr. LAOUEDJ Zouaoui

Maître de conférences A

Université de Sidi Bel Abbès

laouedjz@yahoo.com

Résumé :

Cette étude a pour objectif de montrer les apports du projet SALEEM adopté par le Maroc et la Tunisie, pour le développement de l'entrepreneuriat étudiant.

L'étude a révélé que l'université joue aujourd'hui un rôle très puissant dans la création d'une culture entrepreneuriale chez les étudiants.

Par ailleurs, le projet SALEEM, bien qu'il soit encore en phase d'exécution, il représente une initiative très positive pour le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants marocains et tunisiens, et cela par :

- la création des pôles spécialisés pour l'accompagnement des étudiants durant leur formation à l'entrepreneuriat ;

- la création d'un statut « étudiant entrepreneur », pour encourager les étudiants à créer leurs propres projets d'entreprises.

- le changement des mentalités de l'entourage des étudiants, afin de développer le soutien familial et du corps enseignant envers la démarche entrepreneuriale

Mots-clés : Entrepreneuriat étudiant ; Maghreb, Projet SALEEM ; Pôle d'accompagnement ; Maroc ; Tunisie.

الملخص:

تهدف هذه الدراسة إلى إظهار مساهمات مشروع SALEEM الذي اعتمده المغرب وتونس من أجل تنمية ريادة الأعمال الطلابية.

و كشفت الدراسة أن الجامعة تلعب اليوم دورا قويا جدا في خلق ثقافة ريادة الأعمال بين الطلاب.

بالإضافة إلى ذلك ، فإن مشروع SALEEM ، على الرغم من أنه لا يزال في مرحلة التنفيذ ، يمثل مبادرة إيجابية للغاية لتطوير ريادة الأعمال بين الطلاب المغاربة والتونسيين ، وذلك من خلال:

- إنشاء أقطاب متخصصة لدعم الطلاب أثناء تدريبهم على تنظيم المشاريع ؛

- إنشاء حالة "طالب منظم" لتشجيع الطلاب على إنشاء مشاريع أعمال خاصة بهم.

- تغيير ذهنية الطلاب، من أجل تطوير دعم الأسرة والعاملين في التدريس نحو نهج ريادة الأعمال

الكلمات المفتاحية: الروح المقاولاتية لدى الطالب، مشروع SALEEM ، المرافقة ، المغرب ، تونس

« *L'entrepreneuriat deviendra une compétence essentielle dont tous nos jeunes auront besoin pour exploiter les possibilités offertes par la science et la technologie, la culture et les communications* ». Tony Blair.

Introduction :

Afin de surmonter le taux élevé du chômage chez les jeunes diplômés, plusieurs pays dans le monde (France, Belgique, Canada, etc.), commencent ces dernières années à donner de plus en plus d'importance à l'entrepreneuriat étudiant, cela se traduit par la mise en place de certaines mesures aux niveaux des universités, permettant aux étudiants de devenir entrepreneurs, en lançant leurs propres projets d'entreprise.

A titre d'exemple, l'expérience française montre que le plan d'actions mis en faveur de l'entrepreneuriat étudiant en 2014, a réalisé un grand succès. En fait, chaque année il y a près de 1000 étudiants-entrepreneurs de plus, et en 2017-2018, un nombre de 3576 étudiants a obtenu le statut d'étudiant entrepreneur, contre 637 seulement en 2014, dont un nombre important de ces projets d'entreprise a débouché sur une véritable création d'activité grâce à l'accompagnement des pépites¹.

Suite aux résultats positifs du plan d'actions adopté par la France en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, plusieurs autres pays dans le monde (Belgique, Maroc, Tunisie et Liban) ont été incités à mettre en place un dispositif similaire².

Dans ce cadre, s'inscrit le projet SALEEM lancé en décembre 2017 sur une durée de trois ans, pour promouvoir l'entrepreneuriat étudiant au Maroc et en Tunisie.

Cette étude a pour objectif de répondre à la question suivante : **quels sont les apports du projet SALEEM adopté par le Maroc et la Tunisie, pour l'entrepreneuriat étudiant ?**

L'étude s'articulera alors sur trois phases dont :

- la première, présente la définition et les avantages de l'entrepreneuriat étudiant;
- la deuxième, montre les différentes pratiques internationales de l'entrepreneuriat étudiant;
- la troisième, présente le projet SALEEM et détermine ses apports à l'entrepreneuriat étudiant.

I. L'entrepreneuriat étudiant : définition et avantages :

Un étudiant entrepreneur est celui qui combine activités académiques et affaires. Il est le propriétaire ou le dirigeant d'une entreprise commerciale, qui par son risque et son esprit d'initiative, tente de réaliser un profit³.

De cette définition, il apparaît que l'étudiant entrepreneur est une personne qui débute un projet entrepreneurial en parallèle de ses études, généralement supérieures. Cependant, les entrepreneurs étudiants se « lancent » dans de multiples domaines, pas toujours en relation avec ceux de leurs études respectives.

En fait, les objectifs des étudiants entrepreneurs peuvent être nombreux, il peut ainsi s'agir pour eux :

- d'expérimenter une idée dans un domaine qui les passionne ;
- de lancer une entreprise qu'ils souhaitent développer toute leur vie ;
- de préparer le terrain avant un projet de plus grande envergure, etc.⁴

Dans ce cadre, deux types de projets coexistent :

-Les projets en auto-entreprise : permettent aux jeunes entrepreneurs étudiants de créer leurs propres activités et générer un revenu à partir de la mise en œuvre de leurs compétences ;

* : <https://dayoadetiloye.com/7-advantages-of-being-a-student-entrepreneur/>

- *Les projets à potentiel de croissance* : se tournent plus vers la création de sociétés par actions simplifiées (SAS), et nécessitent un accompagnement plus structuré et personnalisé pour soutenir l'étudiant dans la concrétisation de son projet⁵.

Par ailleurs, le fait d'être un étudiant entrepreneur, cela permet aux étudiants de bénéficier de certains avantages qui se présentent comme suit :

- acquérir les compétences de vie et la confiance nécessaires pour entrer dans le monde "réel", en acquérant une expérience pratique avec des tuteurs et des professeurs en entrepreneuriat d'une part, et en tirant parti de ressources gratuites d'autre part. En fait, l'entrepreneuriat offre aux étudiants l'opportunité d'apprendre plus que le domaine d'études choisi et de créer un environnement interdisciplinaire dans lequel travailler et se développer. En outre, les réseaux et les amitiés qui naissent, aident les étudiants à devenir plus connectés après leur sortie de l'université et les préparent à la réussite à long terme⁶.

- des subventions gouvernementales sont disponibles pour les jeunes entrepreneurs, afin de les aider à lancer leur première entreprise ;

- les étudiants entrepreneurs auront beaucoup de temps pour apprendre et se développer de leurs erreurs, et plus encore, pour profiter de leur succès⁷.

En fait, l'une des qualités primordiales qui doit être présente chez les étudiants entrepreneurs est la capacité d'engagement, car le fait de se lancer dans un projet entrepreneurial, cela nécessite un investissement coûteux en temps, en énergie et en ressources.⁸

D'autre part, les motivations des étudiants pour entreprendre se présentent généralement comme telles : défi personnel (90 %), dépassement de soi et volonté de sortir de sa zone de confort afin de grandir, épanouissement personnel et professionnel (90 %), reconnaissance sociale et fierté (82 %), travail en totale autonomie (80 %), perspective de gains (70 %), prise de responsabilités (69 %) et de fonctions de direction (75 %)⁹.

II. Différentes pratiques internationales de l'entrepreneuriat étudiant :

De nos jours, l'entrepreneuriat étudiant, est une pratique qui est en pleine expansion dans le monde, d'ailleurs on trouve ces derniers temps que plusieurs gouvernements incitent les universités à développer l'esprit entrepreneurial chez leurs étudiants. Dans cet élément, nous allons citer les exemples de : la France, la Belgique, le Canada et les Etats unis.

*** La France :**

En 2014, le gouvernement français a mis en place le statut d'étudiant entrepreneur dans l'objectif de permettre à des étudiants ou jeunes diplômés d'initier un projet entrepreneurial durant leurs études, ou jusqu'à trois années après l'obtention de leur diplôme. Dans ce contexte, un accompagnement et des aménagements spécifiques sont proposés aux étudiants pour atteindre cet objectif.

Depuis l'application du statut d'étudiant entrepreneur, le nombre d'étudiants titulaires de ce statut augmente chaque année. A titre d'exemple, sur l'année 2016-2017, 2 680 personnes ont bénéficié du statut d'étudiant entrepreneur, avec la création de plus de 500 sociétés¹⁰.

Le statut d'étudiant entrepreneur, permet aux étudiants de bénéficier des avantages suivants :

- un accompagnement par un enseignant et un référent externe du réseau PEPITE* (entrepreneur, réseaux d'accompagnement et de financement)
- un accès à l'espace de co-working du PEPITE pour favoriser la mise en réseau des étudiants entrepreneurs et des partenaires praticiens du PEPITE.

* : Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

- possibilité de signer un Contrat d'Appui d'Entreprise (CAPE), avec une structure type couveuse ou coopérative d'activité et d'emploi (CAE) ou un autre partenaire du PEPITE.
- un statut étudiant, permet de bénéficier de la sécurité sociale durant la période de création d'entreprise.
- une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion, orientée vers la préparation et le lancement d'un projet entrepreneurial¹¹.

* La Belgique :

Avant le 1er janvier 2017, si un étudiant se lançait dans un projet comme indépendant, il avait le statut d'indépendant complémentaire. Il payait ainsi des cotisations sociales (réduites) dès que son revenu annuel dépassait 1.439,42 €. Lorsque son revenu annuel dépassait 6.815,52 €, il devait payer des cotisations sociales comme un indépendant à titre principal (21 %). En bref, cette situation était peu attrayante et peu avantageuse pour bon nombre d'étudiants. Bien que beaucoup d'étudiants belges ont l'esprit d'entreprendre, mais peu d'entre eux osent se lancer dans une activité indépendante pendant leurs études, car le statut d'indépendant complémentaire peut leur paraître risqué et peu avantageux

Afin de remédier à cette situation, il était nécessaire pour le gouvernement Belge de créer un statut spécifique et avantageux permettant de susciter l'entrepreneuriat et l'innovation chez les étudiants, ce qui a été réalisé le 1er janvier 2017, avec la création du statut spécial d' « étudiant-entrepreneur » qui représente un incitant tant sur le plan social que fiscal¹².

Ce statut offre aux étudiants-entrepreneurs les avantages sociaux et fiscaux suivants :

- Les avantages sociaux : le montant des cotisations sociales se calcule en fonction du revenu de l'étudiant et peut être nulle si ce dernier est inférieur à 6.648,12 € par an. C'est seulement avec un revenu supérieur à 13.296,25 € qu'il devra payer des cotisations sociales « normales ». Par ailleurs, avec un revenu inférieur à 6.648,12 € par an, l'étudiant sera toujours considéré comme à la charge de ses parents et profitera de soins de santé et d'allocations familiales en conséquence.
- Les avantages fiscaux : jusqu'à la quotité de 7.570 €, le revenu de l'étudiant-entrepreneur ne sera pas imposable¹³.

* Le Canada

Le Canada lui aussi, vise à promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants, par la définition des mesures suivantes :

- offrir une formation continue en entrepreneuriat pour les étudiants ;
- Intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes de formation existants ;
- coordonner les services entre les organisations qui soutiennent les jeunes entrepreneurs ;
- réduire les impôts et les barrières réglementaires ;
- l'organisation du concours national d'entrepreneurs étudiants d'Enactus Canada. Enactus est une communauté de leaders étudiants, académiques et d'affaires qui font appel à l'action entrepreneuriale pour créer un monde meilleur et durable¹⁴.

Les entrepreneurs étudiants présentent leurs entreprises à des groupes d'experts formés de leaders canadiens de l'industrie lors de concours régionaux et nationaux, afin de remporter le titre de Champion national entrepreneur étudiant¹⁵.

* Les États-Unis

L'entrepreneuriat étudiant est très développé aux États-Unis, suite aux pratiques adoptées par les universités, afin de promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants. Dans ce contexte, s'inscrit l'exemple de l'université de Duke qui a mis en place un dispositif "entrepreneur" reposant sur cinq points-clés¹⁶:

- **Un "track" entrepreneur** : dans le cadre d'un cours dispensé sur trois semestres, les étudiants montent une vraie entreprise, aidés par leur professeur.

- ***Un concours de la meilleure start-up*** : l'université organise tous les ans un concours de la meilleure start-up, ouvert à tous les étudiants de Duke, avec 100.000 dollars de prix à la clé.

- ***Un réseau avec les anciens, des rencontres avec des investisseurs*** : destiné à la communauté de Duke appartenant au monde des start-up, DukeGen est un réseau piloté par l'école et les anciens. En 2013, il a organisé 30 événements, dont des soirées networking, dans une quinzaine de villes américaines, ainsi qu'en Chine. Le dispositif s'appuie sur des clubs thématiques, un groupe LinkedIn de 6.000 membres, une page Facebook, une newsletter et un site avec des biographies d'anciens, des vidéos, etc.

Deux fois par an, DukeGen organise en Californie et à New York un "Angel Pitch Event", au cours duquel des start-up se présentent devant des investisseurs puissants. "Certaines ont levé par la suite plusieurs millions de dollars".

- ***Un service pour toute l'université*** : les étudiants de toutes les écoles de Duke peuvent solliciter un service dédié à l'entrepreneuriat, Duke I&E (Innovation and Entrepreneurship). Cet endroit ouvert leur permet de trouver des ressources, de nouer des contacts avec des enseignants ou d'entrer en relation avec des jeunes d'autres disciplines, afin de former une équipe. L'université possède par ailleurs un incubateur, au sein de l'école d'ingénieurs.

- ***Une "job fair" et un site de recrutement*** : un forum de recrutement spécial start-up est organisé chaque année à la Fuqua Business School, avec l'école d'ingénieurs et le département d'informatique. L'université possède aussi un site de recrutement dédié à cet univers, afin notamment de permettre aux étudiants de diverses disciplines de former une équipe ou de trouver un stage dans une start-up.

A côté de l'initiative de l'université de Duke, il existe également un programme d'accompagnement « MASSCHALLENGE » initié à Boston qui accompagne chaque année 125 sociétés créées par des étudiants, et dont les plus prospères ont déjà attiré près de 50 millions de dollars en fonds privés¹⁷.

III. Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb : présentation du projet SALEEM

Coordonné par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et co-financé par l'union Européenne (Programme Erasmus+), le programme SALEEM (Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb) vient d'être lancé en date du 11 décembre 2017 sur une durée de trois ans.

L'objectif de ce projet est de promouvoir l'entrepreneuriat étudiant au Maroc et en Tunisie, par¹⁸:

- la mise en place d'un dispositif national pour les étudiants entrepreneurs. Ces derniers pourront bénéficier d'un statut officiel et pourront intégrer leurs projets de création d'entreprises dans leur parcours universitaire.

- la création de pôles d'accompagnement pour les étudiants entrepreneurs, en s'inspirant notamment du modèle PEPITE mis en œuvre en France (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat).

Cependant, 2.400 étudiants marocains et tunisiens, dont au moins un tiers de femmes, seront accompagnés dans leurs projets et 400 étudiants vivant avec un handicap bénéficieront d'un accompagnement spécialisé à l'horizon 2020¹⁹.

Les bénéficiaires de ce projet sont:

- Les ministères de l'Enseignement supérieur du Maroc et de la Tunisie ;

- Les établissements d'enseignement supérieur des quatre villes pilotes (Rabat, Casablanca, Tunis-Carthage et Sfax).

- Les étudiants des universités marocaines (Rabat, Casablanca) et tunisiennes (Sfax, Tunis-Carthage) souhaitant lancer leur entreprise, via leur accès aux services proposés dans les pôles et dans leurs institutions d'enseignement supérieur²⁰.

Concernant les principales activités du projet, elles se résument comme suit²¹ :

- Mobilisation des ressources du projet (humaines, matérielles, financières), et mise en place des organes de gouvernance et des procédures de gestion du projet.
- Réalisation d'une cartographie des dispositifs d'entrepreneuriat existants dans les 4 villes destinées à accueillir les pôles d'accompagnement des étudiants entrepreneurs.
- Accompagnement des ministères de l'enseignement supérieur dans la mise en place et le suivi d'un dispositif national pour les étudiants entrepreneurs, basé notamment sur les expériences du ministère de l'enseignement supérieur français et de la Région Wallonie-Bruxelles en Belgique
- Création de 4 pôles d'accompagnement des étudiants entrepreneurs sur les campus de 4 villes (Rabat et Casablanca au Maroc ; Carthage et Sfax en Tunisie).
- Réalisation d'un accompagnement spécialisé des étudiants entrepreneurs dans les 4 pôles incluant des formations classiques, de l'appui-conseil personnalisé, de la mise en relation avec les acteurs du monde socio-économique et les structures d'accompagnement et de financement des entreprises.

Cependant, à l'équipe d'animation de chaque pôle, s'ajoutent des enseignants et des chefs d'entreprise tuteurs qui suivent les étudiants entrepreneurs dans le montage de leur projet d'entreprise. Interviennent également les agences nationales d'emploi et les partenaires associés au projet: groupements patronaux, chambres de commerce, structures spécialisées dans l'entrepreneuriat féminin, entreprises privées, ONG, etc.

- Assurance qualité du projet par la mise en place de procédures de contrôle des résultats et de l'échéancier du projet.
- Mise en place de deux outils numériques d'exploitation des résultats: un portail web pour mutualiser les ressources et les résultats du projet et pour favoriser la mise en réseau des enseignants et des étudiants; un système d'information permettant aux Ministères de l'enseignement supérieur de la Tunisie et du Maroc de disposer d'une base de données répertoriant tous les étudiants qui ont obtenu le statut d'étudiants entrepreneurs et facilitant le suivi de leur parcours.
- Garantir une gestion rigoureuse du projet, et une communication transparente et régulière entre les membres du consortium

*** Les apports du projet SALEEM à l'entrepreneuriat étudiant :**

Le projet SALEEM a été lancé officiellement le 11 décembre 2017 pour une durée de 3 ans. Toutefois, les résultats attendus d'ici 2020 sont les suivants:

- la création d'un dispositif national officiel pour les étudiants entrepreneurs au niveau des systèmes d'enseignement supérieur du Maroc et de la Tunisie.
- la fondation de quatre (04) pôles d'accompagnement des étudiants entrepreneurs au sein des établissements partenaires au Maroc et en Tunisie.

Les capacités des établissements partenaires pour accompagner les étudiants entrepreneurs sont renforcées par l'échange avec des partenaires déjà engagés dans des initiatives similaires²².

- Les étudiants marocains et tunisiens seront reconnus comme étudiant entrepreneur et bénéficieront d'un dispositif alliant la cotutelle enseignant/professionnel pour les accompagner dans leur projet d'entreprise, l'accès à un espace de co-working, la certification de leurs compétences entrepreneuriales et la validation du plan d'affaires comme travail de fin d'études.

- Les espace de co-working aménagés dans le cadre du projet, seront équipés pour répondre aux besoins des étudiants entrepreneurs, et proposeront également des activités de coaching et de mise en réseau avec l'écosystème (entrepreneurs confirmés, responsables d'incubateurs et de pépinières, responsables d'institutions financières, etc.).

- Les étudiants qui font face à des obstacles spécifiques du fait de leur genre ou d'un handicap physique, auront accès à une formation et un suivi adapté à ces défis spécifiques, afin d'augmenter leurs chances de réussite²³.

Le projet SALEEM permettra notamment de²⁴:

- changer les mentalités de l'entourage des étudiants, et en particulier des étudiantes, afin de développer le soutien familial et du corps enseignant envers la démarche entrepreneuriale.
- renforcer les dispositifs existants d'accompagnement des étudiants entrepreneurs dans 4 villes pilotes au Maroc et en Tunisie, en partageant les bonnes pratiques avec les dispositifs existants en France, Belgique et Roumanie. L'objectif au-delà du projet est que ces pôles se multiplient dans d'autres villes à l'initiative des ministères, des universités, et avec le soutien financier des acteurs publics et privés locaux.
- renforcer les capacités entrepreneuriales chez les étudiants par la formation et le partage de connaissances.

Après une année de son lancement, une réunion sera organisée à Tunis en février 2019, pour présenter le bilan des objectifs atteints à mi-parcours du projet SALEEM.

Conclusion :

De cette étude, il apparaît que l'université joue aujourd'hui un rôle très puissant dans la création d'une culture entrepreneuriale chez les étudiants, c'est le cas des universités américaines, françaises, canadiennes et belges, etc.

En fait, l'entrepreneuriat était pendant longtemps, considéré comme une discipline qui ne peut pas être enseignée, et ce n'est qu'à partir des années 1990 que le rôle du système éducatif surtout universitaire a été reconnu comme un facteur important de sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat.

Pour le projet SALEEM, bien qu'il soit encore en phase d'exécution, il représente une initiative très positive pour le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants marocains et tunisiens. En fait, ces deux pays marqués par leur taux élevé de chômage chez les jeunes diplômés, visent à travers l'application de ce projet, à inciter les étudiants à lancer leurs propres entreprises, par la création des pôles spécialisés pour l'accompagnement des étudiants durant leur formation à l'entrepreneuriat, et la création d'un statut « étudiant entrepreneur », pour encourager les étudiants à créer leurs propres projets d'entreprise.

Enfin, l'entrepreneuriat étudiant en Algérie reste peu développé comparativement au Maroc et la Tunisie, qui ne se contentent plus d'enseigner des modules d'entrepreneuriat aux universités, mais visent à populariser la culture entrepreneuriale chez les étudiants même chez ceux qui présentent un handicap physique, et de les rendre capables de concrétiser leurs idées en des projets d'entreprises innovants.

Références Bibliographiques :

¹ : Graveleau Séverin, 3 500 jeunes bénéficient du statut d'étudiant-entrepreneur, Le monde, 27.03.2018, https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/03/27/3-500-jeunes-beneficient-du-statut-d-etudiant-entrepreneur_5277094_4401467.html

² : Réussir ma vie, Etudiant-entrepreneur : un statut en pleine expansion, 12/04/2018, https://www.reussirmavie.net/Etudiant-entrepreneur-un-statut-en-pleine-expansion_a2782.html

³ : DayoAdetiloye, 7 Advantages of being a student entrepreneur, 2017, <https://dayoadetiloye.com/7-advantages-of-being-a-student-entrepreneur/>

⁴ : Conseils & guides pratiques, Zoom sur l'entrepreneuriat étudiant, 9 septembre 2016, <http://www.plugandstart.com/magazine/2016/09/09/zoom-entrepreneuriat-etudiant/>

⁵ : Ibid.

- ⁶ : Enterprising Oxford, Student Entrepreneur?, <https://www.eship.ox.ac.uk/student-entrepreneur>
- ⁷ : Quora, What advantages do student entrepreneurs have when launching a business?, 2016, <https://www.quora.com/What-advantages-do-student-entrepreneurs-have-when-launching-a-business>
- ⁸ : CPU, Université et entrepreneuriat étudiant : guide pratique, juillet 2016, www.cpu.fr/wp-content/uploads/2016/08/guide-CPU-entrepreneuriat-web1.pdf
- ⁹ : Le Rudulier Karine, Premiers retours sur le statut d'étudiant-entrepreneur, Informations sociales, n°195, Ed.CNAF ,04/ 2016, <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2016-4.htm>
- ¹⁰ : Delphine Billouard-Fuentes, Le statut d'étudiant-entrepreneur à l'épreuve des faits, 19/06/2018, <https://theconversation.com/le-statut-detudiant-entrepreneur-a-lepreuve-des-faits-96964>
- ¹¹ : Gabriel, Statut étudiant entrepreneur : 6 avantages pour créer son entreprise, 30/09/2014, <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/statut-etudiant-entrepreneur-avantages-pour-creer-son-entreprise.html>
- ¹² : Frédérique Beraudo, Pourquoi choisir le statut spécifique d'étudiant-entrepreneur ?, 23/06/2017, <https://www.partena-professional.be/fr/infoflashes/2017/pourquoi-choisir-le-statut-specifique-d-etudiant-entrepreneur/>
- ¹³ : Peggy André, Le statut d'étudiant-entrepreneur en Belgique, 25 JANVIER 2018, <https://www.fractale-magazine.com/2018/01/25/le-statut-detudiant-entrepreneur-en-belgique/>
- ¹⁴ : BrahimimaevaBelefkikhaouharElmeharchinissrine, La pertinence du statut étudiant-entrepreneur, Université de Lille, 2016/2017, <https://riif.fr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2017/03/maeva-et-al.pdf>
- ¹⁵ : Enactus, Concours national d'entrepreneurs étudiants, <http://enactus.ca/nos-initiatives/organisation-de-concours/concours-national-dentrepreneurs-etudiants/>
- ¹⁶ : Jessica Gourdon, Développer l'entrepreneuriat étudiant : cinq idées venues de Duke University, 07.03.2014, <https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/developper-l-entrepreneuriat-etudiant-cinq-idees-venues-de-duke-university.html>
- ¹⁷ : Aboubacar SidikiSanou, Six raisons pour lesquelles l'entrepreneuriat étudiant reste embryonnaire, 2018, <https://www.linkedin.com/pulse/six-raisons-pour-lesquelles-lentrepreneuriat-%C3%A9tudiant-sanou>
- ¹⁸ : Réseau Francophonie de l'innovation, Saleem : un programme pour l'entrepreneuriat étudiant au Maroc et en Tunisie, 22/12/2017, <https://www.francophonieinnovation.org/articles/h/saleem-un-programme-pour-l-entrepreneuriat-etudiant-au-maroc-et-en-tunisie.html>
- ¹⁹: Mohamed Sellam,, Les partenaires du projet «Saleem» s'informent sur l'expérience française, 04 février 2018, <https://lematin.ma/journal/2018/partenaires-projet-saleem-sinforment-lxperience-francaise/286594.html>
- ²⁰ : L'Agence universitaire de la Francophonie, Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb – SALEEM, 14/09/2017, <https://www.auf.org/nos-actions/toutes-nos-actions/structuration-accompagnement-de-lentrepreneuriat-etudiant-maghreb-saleem/>
- ²¹ : Saleem, 2017, <https://www.projet-saleem.org/le-projet/>.
- ²² : Recruiter.net, SALEEM : 750 mille euros pour favoriser l'entrepreneuriat étudiant en Tunisie et au Maroc, 20/12/2017, <https://recruiter.tn/2017/12/30/saleem-750-mille-euros-pour-favoriser-lentrepreneuriat-etudiant-en-tunisie-et-au-maroc/>
- ²³ : Saleem, op.cit.

²⁴ : Ibid.